



- Particuliers,
- Collectivités,
- Entreprises,

Ayez le réflexe autopartage en vous inscrivant auprès du service Osecar, puis en réservant directement depuis la plateforme en ligne.



Utiliser l'autopartage : de nombreux avantages !

- Choisissez le véhicule le plus proche de chez vous.
- Sélectionnez une catégorie de véhicules adaptée à vos besoins ou envies.
- Réduisez votre budget en limitant vos dépenses à la distance réellement parcourue.



Des formules adaptées à chaque profil d'utilisateur

- Des tarifs adaptés pour les habitants, les collectivités, les entreprises et les autres structures du territoire.
- Assurance, entretien et carburant inclus dans le prix.
- Facture établie en fonction du temps d'utilisation et du nombre de kilomètres parcourus (tarif dégressif).

* Conditions et tarifs disponibles sur demande

Service avec ou sans abonnement



Contact :

osecar@enr-citoyennes.fr - 07 87 89 66 72

www.osecar.fr

03/2024 - Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



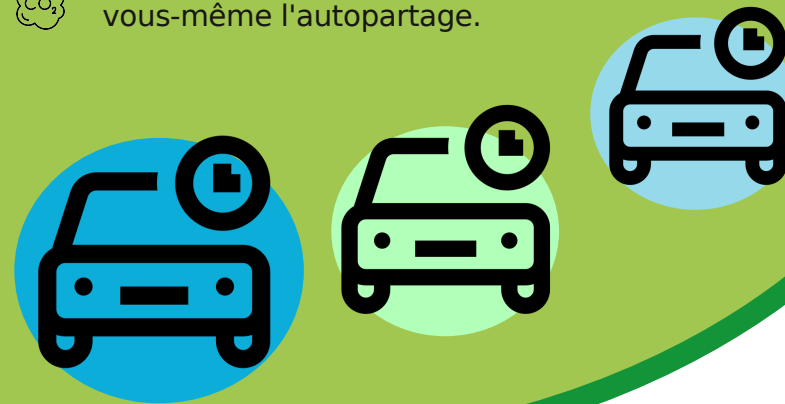
Particuliers, collectivités, entreprises...

Osez l'autopartage

sur Redon Agglomération



Pour une mobilité plus durable et la réduction de notre empreinte énergétique, **le service Osecar** vous permet de mettre à disposition votre ou vos véhicule(s) au sein d'une flotte partagée ou d'utiliser vous-même l'autopartage.



Projet porté par l'association **Energies citoyennes en Pays de Vilaine**, acteur de la transition énergétique depuis de nombreuses années, qui met ses véhicules en autopartage depuis juin 2020.

Soutenu par :



Énergies citoyennes en Pays de Vilaine
association





Osecar
PAR EPV
Osez l'autopartage

 Proposer l'autopartage :
de nombreux avantages !

- **Particuliers,**
- **Collectivités,**
- **Entreprises et autres structures du territoire,**



 **Fini les contraintes de gestion !**

Pour chacun de vos véhicules partagés, Osecar se charge de tout gérer :

- L'assurance
- Le carburant
- L'entretien
- Le contrôle technique
- La plateforme de réservation

 **Vos engagements**

- Inscrivez-vous à Osecar*.
- Mettez à disposition vos véhicules totalement ou partiellement.
- Soyez ambassadeur en menant un rôle actif dans la communication.
- Prenez en charge les kilomètres parcourus par vos employés dans le cadre professionnel.

* Conditions, conventions et tarifs disponibles sur demande



Redon Agglomération

La solution idéale pour vos véhicules peu utilisés

Pour tous :

- Agissez pour **réduire votre impact mobilité** sur l'environnement.
- Participez à un **outil de mobilité complémentaire** aux transports en commun, vélo et covoiturage.
- Prenez part au lancement d'un **service adapté au monde rural**.
- Offrez une **solution de déplacement** aux personnes ne disposant pas de véhicule.
- Contribuez autour de vous **au changement de comportement** vis à vis de la relation avec notre voiture.
- Bénéficiez d'un contrat incitatif avec **rétribution financière** en fonction des kilomètres partagés par les tiers.

Pour les collectivités et autres structures du territoire :

- Donnez l'accès à vos véhicules professionnels à **tout votre personnel**, y compris pour un usage privé.
- **Réduisez vos frais de gestion** de votre parc/véhicule.
- Gardez la possibilité d'opter pour le **forfait exclusivité** sur certains horaires.
- Intégrez un réseau qui propose des **actions pédagogiques de sensibilisation**.



Incitez vos **salariés, collègues, voisins** à utiliser un véhicule partagé !